

**ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
DU 19 FÉVRIER 2026**

1. Ouverture de la réunion et vérification du quorum;
2. Renonciation du droit de convocation;
3. Adoption de l'ordre du jour;
4. Vente d'immeubles pour défaut de paiement des taxes municipales;
5. Autorisation d'enchérir – vente d'immeubles pour défaut de paiement des taxes municipales;
6. Proposition d'acquisition de l'église de Saint-Barnabé;
7. Période de questions;
8. Clôture de la séance.

**/S/ Martin Beaudry
Greffier-Trésorier**